

PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d'Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C -
N° d'Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137



Randonnée découverte
Super Besse
20 au 27 Juin 2015

Lacs et volcans d'Auvergne

Principe de la randonnée découverte

Du **20 06 2015** (dîner) au **27 06 2015** (midi).

Chaque journée comprend :

- un circuit totalisant 12 à 21 kms par jour
- des visites
 - Ferme de la clé des champs (avec fabrication et vente de St Nectaire)
 - Les fontaines pétrifiantes
 - Château de Murol
 - Visite guidée de Besse en Chandesse

qui viendront s'ajouter aux randonnées les plus courtes, et adaptées suivant la météo.

Le nombre maximum de participants est fixé à 30 personnes

L'hébergement

Village de vacances de Super Besse « Terre de Haut »
(situé près de Saint Nectaire)

- Hébergement dans gîte double, pension complète
- Repas pique-nique livrés par le centre sur les circuits suivant le lieu de pique-nique

Les circuits

Les circuits sont balisés, pour la plupart, par le comité départemental de randonnée pédestre.
Les déplacements vers les lieux de départ des circuits se feront **en covoiturage**.

Dimanche 21/6

- découverte de la fontaine salée (16kms)

Lundi 22/6

- découverte du lac pavin (19 kms)

Mardi 23/6

- tour de Murol (7 kms)
- Visite du château de Murol

Mercredi 24/6

- Lac de Bourdouze (10 kms)
- Visite de la Ferme de la clé des champs

Jeudi 25/6

- Puy de Sancy (12 kms)
(possibilité, pour celles et ceux qui le désirent, d'emprunter le téléphérique de la perdrix. Il restera 80 m de dénivelé soit $\frac{3}{4}$ d'heures à peine de montée)

Vendredi 26/6

- Lac Chauvet (15 kms)
- Visite guidée de Besse en Chandesse

Samedi 27/6

- Visite guidée des fontaines pétrifiantes
- Départ après la visite

Le voyage

- Véhicules particuliers. Voyage à organiser par les participants.
(prix non inclus dans le coût du séjour)

Annulation d'une inscription

Sur justificatif exclusivement :

Hébergement : Pas d'assurance annulation proposée par le centre

- Les conditions d'annulation sont décrites dans le contrat et le « règlement intérieur » de l'association

Pour les autres services (transport, visites, etc.)

- le remboursement sera en fonction des conditions appliquées par chaque fournisseur

Budget estimé

Hébergement pension complète + visites

Total séjour / personne → 435.00 euros

[Option possible : le téléphérique de la perdrix \(7.60€\) non inclus dans le coût du séjour](#)

Important : Bien que très exceptionnelles (exemple changement de TVA), les dépenses supplémentaires facturées par les prestataires seront demandées aux participants à l'issue du séjour.

Conditions de règlement

L'échéancier proposé est le suivant :

- **1^{er} acompte de réservation de 100 euros par personne avant le 30 novembre 2014**

Puis, a votre choix :

- **Règlement du solde 335 euros en une seule fois avant le 30 avril 2015**
(nota : cette option pourra être annulée si des fournisseurs exigent des règlements échelonnés)
 - **Ou paiement fractionné :**
 - **2^{eme} acompte de 100 euros avant le 31 janvier 2015**
 - **3^{eme} acompte de 100 euros avant le 31 mars 2015**
 - **4^{eme} acompte (ou solde) de 135 euros avant le 31 mai 2015**
-